

Règlement des concours "Challenge ASA Tennis" 2024

Article 1 - Quoi?

La section Tennis de l'AS Ambarès, ci-après nommé "organisateur", organise au profit de ses membres adhérents deux concours appelés "Challenge ASA Tennis Adultes" et "Challenge ASA Tennis Jeunes", ci-après nommés "les Concours".

Article 2 - Quand?

Les Concours se déroulent du 22/01/2024 au 10/06/2024 inclus.

Article 3 - Qui?

Sont éligibles pour participer aux Concours : les membres du club adhérents et licenciés à la section tennis (au 31/05/2024), à jour de leur cotisation, ci-après nommés "les participants".

Les adhérents nés en 2005 ou avant peuvent participer au Challenge ASA Tennis Adultes. Les adhérents nés en 2006 ou après peuvent participer au Challenge ASA Tennis Jeunes.

L'organisateur se réserve le droit d'exclure des Concours tout participant ayant commis une infraction au règlement de la section tennis (consultable sur le site internet de la section tennis : www.tennisambares.fr rubrique "Le Club - Textes officiels et règlements"), ou tout participant dont le comportement a un but manifestement frauduleux.

Article 4 - Comment?

L'inscription aux Concours est gratuite pour les adhérents éligibles, et se fait via un formulaire en ligne. Les participants marquent des points pour chaque action qui figure sur la grille des points.

Les actions marquées d'un * doivent être signalées au club par mail à l'adresse **tennisambares@gmail.com** et avec l'objet "Challenge ASA Tennis".

Elles seront ensuite vérifiées et validées par les membres du bureau pour le classement.

Article 5 - Grille des points

Actions adultes	Points	Actions jeunes	Points
Parrainer un adulte qui adhère au club pour la saison 2023/2024 (entre le 22 janvier et le 31 mars)	120	Parrainer un adulte qui adhère au club pour la saison 2023/2024 (entre le 22 janvier et le 31 mars)	120
Parrainer un adulte qui adhère au club pour la saison 2023/2024 (entre le 1er avril et le 10 juin)	80	Parrainer un adulte qui adhère au club pour la saison 2023/2024 (entre le 1er avril et le 10 juin)	80
Participer à un tournoi homologué par la FFT, hors tournoi interne (entre le 22 janvier et le 10 juin)*	20	Parrainer un jeune non membre du club qui s'inscrit au club jusqu'à la fin de la saison ou à un stage organisé par l'AS Ambarès Tennis	60
Participer au tournoi interne du club	30	Participer à un stage organisé par l'AS Ambarès Tennis (par semaine de stage)	40
Participer au "double mixte challenge" du 20 février 2024	30	Participer à un tournoi ou TMC homologué, ou un Plateau rouge (entre le 22 janvier et le 10 juin)*	40
Suivre le compte "AS Ambarès Tennis" sur Facebook ou @tennisambares sur Instagram*	10	Gagner un tournoi ou TMC homologué, ou un Plateau rouge*	50
Enregistrer au moins 6 matchs libres sur Tenup (entre le 22 janvier et le 10 juin)*	20	Superviser ou arbitrer des matchs de jeunes lors des TMC organisés par le club (par 1/2 journée)	50
Participation bénévole / aide à l'organisation d'un tournoi TMC jeune (par 1/2 journée)	50		

^{*} actions à signaler au club par mail à l'adresse tennisambares@gmail.com

Article 6 - Classement et lots

Le 1er du classement de chaque Concours après le 10/06/2024 choisira en premier le lot qu'il souhaite. Le 2eme choisira en suivant et ainsi de suite.

5 lots sont à gagner dans chacun des deux Concours pour les 5 premiers du classement, soit 10 lots en tout.

Les lots du Challenge adultes sont les suivants.

- 1er prix* : Console de jeux Xbox Series X ou une carte cadeau Intersport de 250 €,
- 2eme prix : Cours individuels (3h),
- 3eme prix : Carte cadeau Intersport de 50 €,
- 4eme prix : Carte cadeau Intersport de 30 €,
- 5eme prix: 3 tubes de 4 balles HEAD Tour XT

Les lots du Challenge jeunes sont les suivants.

- 1er prix* : Carte cadeau de 150 € chez Intersport Ste Eulalie,
- 2eme prix : Cours individuels (3h),
- 3eme prix : Carte cadeau Intersport de 50 €,
- 4eme prix : Carte cadeau Intersport de 30 €,
- 5eme prix : Divers lots HEAD

Les lots seront à récupérer à partir du 15 juin 2024 lors de la remise organisée au club, ou au plus tard le 10 juillet 2024. Au-delà de cette période, le gain du lot sera perdu.

L'organisateur se réserve le droit d'échanger des lots par des lots de valeur équivalente en cas de ruptures de stocks.

^{*} Pour gagner le premier prix, le participant devra avoir un minimum de 100 points pour le Challenge jeunes et 250 points pour le Challenge adultes.

En cas d'égalité de points entre plusieurs participants, ceux-ci seront départagés selon les critères suivants :

- La plus grande ancienneté en nombre d'années successives de la licence FFT au club,
- Si nouvelle égalité, le plus grand nombre de matchs homologués FFT joués sur la période du Concours (hors matchs libres)
- Si nouvelle égalité, le plus jeune des participants

Si nouvelle égalité, un tirage au sort sera effectué

Article 7 - Résultats

Le tableau de classement sera publié une fois par mois sur le site internet de la section Tennis : www.tennisambares.fr

Les gagnants seront contactés par email, téléphone ou SMS à partir du 13/06/2024.

Article 8 - Informations personnelles

L'accès par l'organisateur au palmarès homologué des participants est nécessaire pour la vérification et validation des points gagnés pour des actions liées au palmarès officiel. Les participants qui choisissent de masquer leur palmarès sur la plateforme Ten'Up seront réputés renoncer à ces points.

Certaines informations personnelles déjà fournies par les participants (nom, prénom, email, téléphone portable, date de naissance) sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique et sont nécessaires à la détermination des gagnants et à l'attribution des prix.